



Conseil international du Café
118^e session (extraordinaire)
23 janvier 2017
Londres (Royaume-Uni)

Résolution numéro 460

APPROUVÉ À LA SESSION PLÉNIÈRE DU
23 JANUARY 2017

**Autorisation de signer le bail et les accords connexes relatifs
à une partie du 4^e étage du 222 Gray's Inn Road, Londres WC1X 8HB ("les locaux")
au nom de l'Organisation internationale du Café (OIC)**

CONSIDÉRANT :

Que le Directeur exécutif, M. Robério Oliveira Silva, est décédé le 30 décembre 2016 laissant l'Organisation sans représentant légal ;

Que les avocats de l'Organisation ont informé l'OIC que le Conseil a la capacité d'adopter une résolution conférant au Président ou au Vice-Président du Conseil international du Café les pouvoirs de signer les documents ci-après au nom de l'OIC :

1. Un bail des locaux à conclure entre 1) le Secretary of State for Work and Pensions et 2) l'OIC.
2. Un contrat de bail à conclure entre 1) Trillium (Prime) Property GP Limited et 2) l'OIC.
3. Une autorisation de sous-louer à conclure entre 1) New Printing House Square Limited, 2) le Secretary of State for Work and Pensions et 3) l'OIC.
4. Un accord de modification à conclure entre 1) New Printing House Square Limited, 2) le Secretary of State for Work and Pensions et 3) l'OIC.

5. Un accord d'accès rapide à conclure entre 1) Trillium (Prime) Property GP Limited, 2) World Animal Protection et 3) l'OIC.

LE CONSEIL INTERNATIONAL DU CAFÉ

DÉCIDE :

D'autoriser le Président ou le Vice-Président du Conseil international du Café à signer les documents susmentionnés.